

**Direction :** Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PÉREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

**Secrétariat Gestion :** Bénédicte POUILLEUX ([benedicte.pouilleux@umontpellier.fr](mailto:benedicte.pouilleux@umontpellier.fr)) et Cécile MARTINEZ ([cecile.martinez@umontpellier.fr](mailto:cecile.martinez@umontpellier.fr)). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

**Référent SID-HAL et Site Web :** Philippe GABRIEL

**Courriels :** jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr.

## Compte rendu du Conseil du 13 septembre 2019

### Présent.e.s au Conseil :

Jean-Marc Lange, Thérèse Perez-Roux, Frédéric Torterat, Valérie Munier, Catherine Dupuy, Aurélie Chesnais, Floriane Wozniak, Éric Maleyrot-Alain Jean (l'un d'eux comme suppléant), Gabriel Pallares, Capucine Huet, Bénédicte Pouilleux et Cécile Martinez.

### Invité .e.s :

Brigitte Louichon, Muriel Guedj.

## 1. Point budgétaire de l'UR au 13-09

CR établi par Bénédicte Pouilleux et Cécile Martinez.

Données objet de contrôle : valeurs annuelles			
Périmètre financier	1010 (EUR)	Fonds	NA
Exercice comptable	2019	Centre financier	RF01
Ledger de CDIs.	AS	Domaine fonctionnel	NA
		Progr. financement	DOTATION

  

Hiérarchie des objets de pilotage - adresse de budget - adr...	Montant fond...	Fonds engagés	Montant disp...
<Plusieurs valeurs de cpte budgétaire>	41,539.53	17,258.17	24,281.36
F	31,952.03	17,258.17	14,693.86
NA/RF01/FG/D112/DOTATION	31,952.03		
NA/RF01/F_PI/DZ/DOTATION	0.00		
I	9,587.50	0.00	9,587.50
NA/RF01/IG/D112/DOTATION	9,587.50		

Tél que mentionné dans l'extraction SIFAC, il reste 14693.86 euros en **budget de fonctionnement** qui seront employés pour l'organisation des déplacements des Jurys de Thèse et HDR, ainsi que pour le dernier AAF.

En ce qui concerne le budget **investissements**, 4 ordinateurs doivent être commandés pour les nouveaux arrivants (3968 euros HT).

Le Conseil s'accorde à employer le montant restant pour 1 PC fixe pour le bureau des doctorants, ainsi que 2 PC portables de « secours » en cas de panne : cela permet ainsi d'envisager une politique de renouvellement des anciens PC utilisés par les EC. Il restera à organiser une campagne de recensement des PC anciens des EC ainsi qu'un catalogage des logiciels au sein du Laboratoire afin de mener une réflexion collective concernant les demandes d'achat de licences.

## 2. Examen des demandes au titre de la dernière campagne 2019 d'AAF

Le budget pour les EC se monte à 3371,60 euros, avec des demandes d'un montant global de 3619,35 euros. Concernant les doctorant.e.s, le budget restant pour cet appel est de 737,95 euros, pour un global de demandes équivalant à 3043,50 euros (à savoir que l'une d'elles, de 1903,50 euros, ne peut donner lieu à des facturations sur ce dernier trimestre).

La question se pose de déterminer si, sur la base des campagnes d'AAF, le LIRDEF peut contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques, notamment celles de dimension congressiste. Certains membres rappellent les précédents, notamment les Journées Pierre Guilbert, mais il est surtout convenu que de tels appuis sont d'une part exceptionnels, d'autre part directement liés aux excédents budgétaires de la présente campagne d'AAF. Concernant le colloque de l'Ophrys (coord. Sylvie Canat), le montant est donné sous réserve de pouvoir effectuer les dépenses facturées sur le présent exercice budgétaire, et ce **impérativement avant le 3 décembre**. Les intéressé.e.s ont été prévenu.e.s le jour même afin de diligenter les facturations.

Pour les demandes des doctorant.e.s, il est rappelé qu'une lettre de soutien de la/du directrice/teur de thèse est requise. Cela a notamment pour but de faciliter le travail du Conseil, qui n'est pas nécessairement au courant des thèmes de recherche de tous les doctorant.e.s du Laboratoire. À savoir que la porte n'est pas fermée concernant certains éléments liés à la formation doctorale (dans la mesure où ils sont ciblés avec précision et ne sont aucunement redondants avec les formations doctorales déjà proposées par les ED ou Collèges doctoraux).

Brigitte Louichon note qu'un budget DS UM d'environ 2000 euros est entre autres alloué pour les doctorant.e.s et certains équipements. Un appel très ouvert sera effectué sous peu à cet égard.

Une discussion se tient par ailleurs sur l'efficacité des renseignements portés sur les fiches d'évaluation des AAF : le format de la grille est en partie inadapté. Ce support sera donc réajusté, afin de faire apparaître clairement :

→ ce qui est à remplir et ce qui relève des avis des évaluateurs (deux parties distinctes, donc) ;

→ les noms des demandeurs, à plusieurs moments du document ;

→ les informations (comme les justificatifs) correspondant aux dépenses (par exemple, MONTANT 1 → ANNEXE 1, etc.). Il est inutile en revanche de répéter les indications, comme les résumés de communication. En revanche, un argumentaire justifiant l'intérêt de la mission (pour la/le chercheur.e comme pour le LIRDEF et la formation doctorale, concernant les doctorant.e.s) est requis.

**Décision :** Une consultation de tous les membres du LIRDEF sur cette campagne 2019 d'AAF aura lieu avant le lancement de la prochaine campagne (1\_2020). Entre temps, on peut prévoir de requérir davantage d'informations, parmi lesquelles :

→ en cas de deux intervenant.e.s sur une intervention, il sera demandé en quoi la présence de deux personnes ou plus est requise (par exemple, complémentarité des enquêtes, croisement des épistémologies, etc.)

→ les formes de valorisation (même si aucune publication n'est prévue).

Vérification sera faite des listes de diffusion pour les prochains envois (auprès des membres du Conseil et des invité.e.s). Par ailleurs, l'équipe de Direction considérera sous peu avec Capucine Huet et Gabriel Pallarès une régularité plus efficace de la circulation des informations auprès des doctorant.e.s.

### **3. Décisions concernant les demandes de rattachement au Laboratoire**

Concernant la demande de Mme Maria Martinez (au 26/08/2019), étudiante en Master 2 qui souhaiterait entrer en thèse, le Conseil suggère à la personne de cibler une École Doctorale et un.e directeur/trice de thèse.

Concernant celle de Sophie Duteil, qui souhaite rester membre rattachée au Laboratoire, le Conseil va prendre des informations sur les dispositions statutaires en la matière. Dans tous les cas, il conviendra de fournir des informations plus détaillées.

**Décision :** Concernant celle de M. Jérôme Bourbousson, MCF HDR établi en Occitanie tout en travaillant à l'Université de Nantes, le Conseil reconnaît la grande qualité scientifique du dossier et donne une réponse positive à la demande sous les conditions suivantes :

- comme membre permanent du LIRDEF et donc rattaché institutionnellement au Laboratoire, sous condition d'une convention avec l'Université de Nantes, incluant des informations sur les plans financier et statutaire (convention qui devra être *a minima*, validée par les instances décisionnaires des Universités de Nantes et de Montpellier) ;
- sans condition, comme membre associé du LIRDEF (si toutefois il en formule la demande).

### **4. Concertation sur les profils des postes EC à pourvoir en 2020 (deux PR)**

L'enjeu pour le LIRDEF consiste à concrétiser le vœu formulé par l'équipe de Direction d'améliorer le ratio PR/MCF, et également de permettre aux collègues récemment devenu.e.s HDR de candidater sur les emplois de PR. Le Conseil salue l'action de Jean-Paul Udave, directeur de la FDE, pour le maintien de ces emplois dans la présente campagne synchronisée.

**Décision :** Ces postes auront pour profils, de manière générique :

→ PR Didactique des mathématiques, 26<sup>e</sup> - 70<sup>e</sup>

→ PR Épistémologie, Histoire des Sciences et Éducation, 72<sup>e</sup> - 70<sup>e</sup>



HCERES doit être préparée le plus tôt possible avec les membres des axes (outre le séminaire général du 29/11 et l'Assemblée Générale du 24/01 pour la préparation, ainsi que le 07/02 pour un retour et des échanges sur la visite).

**Décision** : Les horaires seront uniformisés : à partir de 10h pour les séminaires prévus le matin, et de 14 à 16h pour les séminaires ou ateliers prévus dans l'après midi. Les Conseils se tiendront généralement de 16 à 19h.

Pour indication, voici le document envoyé par Bénédicte :

DATES	MATIN	APRES-MIDI	
13/09/2019	CONSEIL LIRDEF	Séminaire général (tous axes)	+ Présentation des nouveaux EC
20/09/2019	Séminaire SPD	Séminaire TFP	
11/10/2019	Séminaire TFP	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	+ Présentation des nouveaux EC
18/10/2019	Séminaire EPS	Séminaire SPD	
29/11/2019	Séminaire SPD	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
06/12/2019	Séminaire TFP	Séminaire EPS	
24/01/2020	<b>ASSEMBLEE GENERALE LIRDEF</b>		
07/02/2020	Séminaire EPS	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
28/02/2020	Séminaire SPD	Séminaire TFP	
13/03/2020	Séminaire SPD	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
20/03/2020	Séminaire TFP	Séminaire EPS	
03/04/2020	Séminaire TFP	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
24/04/2020	Séminaire EPS	Séminaire SPD	
15/05/2020	Séminaire EPS	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
29/05/2020	Séminaire SPD	Séminaire TFP	
05/06/2020	Séminaire SPD	Séminaire général (tous axes) CONSEIL LIRDEF	
12/06/2020	Journée des Doctorant.e.s		
19/06/2019	Séminaire TFP	Séminaire EPS	
26/06/2020	<b>ASSEMBLEE GENERALE LIRDEF</b>		

  

ANIMATEURS	
EPS	Sylvain CONNAC - Muriel GUEDJ - Jean-Marc LANGE
SPD	Gilles DIEUMEGARD - Brigitte LOUICHON - Valérie MUNIER
TFP	Pierre IMBERT - Alain JEAN - Eric Maleyrot
TOUS LES AXES	

Ces créneaux disponibles font consensus. Ils devront pour 2020-2021 faire l'objet d'une information au plus tôt.

Il est ensuite question des Appels UM.

**Décision** : Afin d'examiner les demandes liées aux AAP UM et aux Appels pour Manifestations Scientifiques, ainsi que l'organisation du prochain AAF (première session 2020), deux dossiers doivent être conduits au plus vite :

- pour les Manifestations Scientifiques, et vu que des demandes multiples sont prévisibles, **les dossiers doivent parvenir à la Direction du LIRDEF au 27/09 (midi)**, pour un examen – et classement – par le Conseil le 04/10 à 14h (et une date limite au 9 octobre) ;
- pour les AAP UM, **la date limite d'envoi à la Direction du LIRDEF est fixée au 04/11 à 23h55**, pour un Conseil prévu au 08/11 à 14h (et une date limite le 14 novembre).

La grille de critères d'examen sera transmise aux membres du LIRDEF dans les plus brefs délais.

**Ordre du jour du prochain Conseil (04/10) :**

1. Classement des demandes au titre de l'Appel UM pour Manifestations Scientifiques ;
2. Planification de la prochaine campagne (1\_2020) d'AAF du LIRDEF ;
3. Examen de la demande de Richard Etienne pour un soutien moral du LIRDEF ;
4. Questions diverses